



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 24 septembre 2015

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 4
Nombre de conseillers votants : 33
Date de convocation : 18 septembre 2015
Date de publication : 02 octobre 2015

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe
JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFEVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel
GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique
DRAY, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PECHINOT, M. Stéphane
CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme
Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Claire
BOURGEOIS-REPUBLIQUE, Mme Isabelle VOUTQUENNE, Mme Esther
SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre
DOUZENEL, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme
Phanie BOUVRET, M. Alain VUILLAUME, M. Jean BORDAT

Référence

N° 15.24.09.118

Commission

Avis favorable de la
Commission Qualité de Vie
et Épanouissement de la
Personne du 18 septembre
2015

Objet

Subvention exceptionnelle
à l'Association « Les Petits
Pas de Romane »

Secrétaire de séance

Jean-Baptiste GAGNOUX

Rapporteur

Jean-Pierre CUINET

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Sevin KAYI à M. Philippe JABOVISTE
M. Paul ROCHE à Mme Isabelle MANGIN
M. Jean-Pascal FICHERE à M. Jean-Marie SERMIER
Mme Catherine DEMORTIER à Mme Isabelle DELAINE
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST (à partir de la DCM
15.24.09.96)

Conseillers absents en cours de séance :

M. Jean-Philippe LEFEVRE (DCM 15.24.09.102) ; Mme Sylvette
MARCHAND (DCM 15.24.09.102) ; Mme Phanie BOUVRET (DCM
15.24.09.106) ; Mme Isabelle DELAINE (DCM 15.24.09.109-110) ; M.
Jean-Claude WAMBST (DCM 15.24.09.118) ; M. Daniel GERMOND (DCM
15.24.09.134-135)

Depuis 7 ans, le CAC 39 organise « La Traversée du Grand Dole ». Il s'agit d'une épreuve de course à pied non chronométrée parcourant 41 communes du Grand dole et qui aura lieu le week-end des 19 et 20 septembre.

Le principe de la manifestation est de courir à une allure comprise entre 8 et 8.5 km/h sur des étapes comprises entre 2 et 10 km. Chaque participant est donc invité à parcourir autant d'étapes qu'il le souhaite, pour un moment sportif accessible à tous et convivial.

« La Traversée du Grand Dole » est également un événement solidaire, dans la mesure où chaque année, les fonds collectés par les inscriptions des participants sont reversés à des associations locales.

L'une des associations retenues pour l'édition 2015 est « Les petits pas de Romane », association d'Amange, créée pour aider Romane, fille d'un agent.

Romane est une petite fille de 5 ans, atteinte d'une infirmité motrice cérébrale causée par un arrêt cardiaque à 30 minutes de vie.

L'Association a été créée pour l'aider à grandir dans les meilleures conditions possibles et lui permettre de suivre un programme de rééducation BIOFEEDBACK-BRUCKER à la clinique SCHOEN de MUNICH.

Afin de soutenir cette association et notre collègue, tous les agents de la Ville de Dole et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ont été invités à participer à cette Traversée du Grand Dole.

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et le Député-maire de Dole ont proposé de verser à l'association 10 euros par km parcouru par un ou plusieurs agents de la Ville de Dole ou de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés :

- **REVERSE** à l'Association « Les Petits pas de Romane » suite à cet évènement sportif et solidaire une subvention exceptionnelle de 600,00 €.

Les crédits sont inscrits au BP 2015 au 65 6574 025-000

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- ◆ Pilotage et Coordination
- ◆ Pôle Moyens et Ressources/Finances
- ◆ Trésorerie Principale
- ◆ Pôle Actions Culturelles/Vie Associative
- ◆ Association Les Petits Pas de Romane

*Fait à Dole, le 25 septembre 2015
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,*

Jean-Marie SERMIER.
(JURA)

